

N° 12 du 30.09.19
(ipns)

LA LETTRE DU MAIRE

MAIRIE de MONTAGNAC-MONTPEZAT - Pce. de l'Horloge - 04500

AUTOMNE

Matins frileux
le vent se vêt de
brume ;
Le vent retrous-
se au cou des
pigeons bleus
les plumes,
La poule appelle
le pépant fretin
de ses poussins
sous l'aile,
Panache au clair
et glaive nu
les lansquenets
des girouettes
pirouettent,
L'air est rugueux
et cru,
Un chat près du
foyer se peloton-
ne,
Et tout à coup,
du coin du bois
résonne,
monotone et dis-
cord,
l'appel tintamar-
rant des cors
d'Automne.

Emile Verhaeren,
1895

VIVE LA RENTREE ! Sous le signe de l'Automne.

Chers administré(e)s,

La période estivale s'est terminée et nous a offert ses plus beaux rayons de soleil, la canicule que nous avons subie nous l'a bien fait remarquer. J'espère cependant que ces moments de vacances vous auront apporté suffisamment de repos pour entamer la rentrée sereinement.

Cette année encore, notre petit centre de loisirs communal a bien fonctionné. Nous avons enregistré une hausse de fréquentation et nous nous en réjouissons. Vous trouverez plus loin à la page 12, un condensé récapitulatif de ce qu'ont été les vacances de nos petits.

Vous avez pu remarquer également la contribution de nos associations à la vie de notre village. Cette année, l'Oppidum nous a régalié avec son spectacle dansant de ME-PHISTO. Notre Comité des Fêtes n'est pas en reste, car notre fête votive de la Saint-

Christophe a été une réussite. Merci à eux, car nos associations qui travaillent bénévolement tissent le lien social et participent à notre qualité de vie par les animations et les enseignements patrimoniaux et historiques comme nous l'ont proposé les Chemins de la Rabasse cet été.

Et puis, le dernier événement fort de notre village, c'est bien sûr la réouverture de notre petit commerce de proximité : l'épicerie.

Timidement, puis sûrement notre nouvelle gérante, Dominique, a su conquérir « ses nouveaux clients ». Bien achalandé, le petit commerce où l'on trouve de tout, fait le bonheur de nos administrés. Nous lui souhaitons la bienvenue, du courage et *bon vent comme on dirait* ... Enfin, je fais encore appel à votre civisme, pour ralentir votre vitesse en traversant le village. Pensez à nos enfants. Ils n'ont pas toujours le réflexe de regarder autour d'eux, et c'est là

que la situation peut devenir dramatique.

Nous sommes un petit village, presque une grande famille, le respect de l'autre doit être notre conduite de tous les jours.

Qui dit rentrée, dit travail. Nous avons, le conseil municipal et moi-même envisagé le dernier trimestre de l'année pour finaliser les actions en cours, et espérons voir terminer les travaux que nous avons engagés, à savoir : l'Eglise Saint-Pierre, le bâtiment de l'impasse du Puits, l'éclairage public d'une partie du chemin du Grand Vallon.

A tous, je souhaite une très bonne rentrée pleine d'énergie et de volonté !

Votre Maire dévoué,
François GRECO.





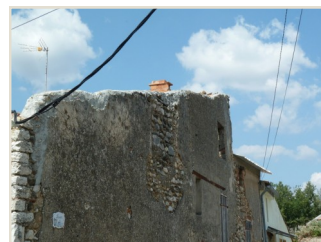
PATRIMOINE

LE BATIMENT IMPASSE DU PUIITS : DEMOLIR OU PAS ?

Au cours de la réunion du 07.05.19 à laquelle étaient présents : Mme. Greco, Mr. Prouillac (bâtiment de France), les représentants des Chemins de la Rabasse et du Patrimoine, les propriétaires mitoyens concernés, Mme. Rome de la Ste. Construc'Art chargée de l'expertise du bâtiment, la décision de ne pas démolir a été prise car des incidences

notables et irréversibles pourraient se produire sur les maisons attenantes. A ce jour, nous avons effectué la mise en sécurité du bâtiment et réfléchissons à sa destination future avant rénovation.

L'idée est de s'orienter vers une vocation culturelle et pourquoi pas le musée de la truffe !!! Le projet est à l'étude.



LE PUIITS DES POITEVIN (RUE DU PUIITS)

Réfection de ce patrimoine en partenariat avec l'Association Les Chemins de la Rabasse et du Patrimoine. La décision n'a pas encore été prise quant à la forme du Puits. Mais, tous les partenaires sont d'accord pour respecter l'architecture locale. Réfection prévue en 2020. Voici 2 exemples.



Puits de ROUMOULES

UN NOUVEAU CHEMIN DE RANDONNEE

Toujours en partenariat avec l'association Les Chemins de la Rabasse et du Patrimoine, projet de création d'un itinéraire de randonnée autour des 2 oratoires de Montagnac dont celui de ND de Bon Vallon rénové en 2018 par l'association avec les conseils et l'aide du Parc Régional

du Verdon.

La reprise de ces 2 anciens chemins de randonnée au départ de Montpezat ayant un intérêt à la fois patrimonial et paysager.



Oratoire NOTRE DAME DE BON VALLON
(Avant et après)

Avant travaux



LE MURET EN PIERRES SECHES



Patrimoine communal situé à l'entrée du village, bordant et accroché au terrain communal servant actuellement de parking face à la propriété de la famille Fabre



Une réflexion a été menée sur la réfection de ce patrimoine en partenariat avec Les Chemins de la Rabasse et le Parc du Verdon.

Le projet reste pour l'instant sur un statu-quo, mais par sa situation il est une priorité sur la longue liste de nos monuments et vestiges patrimoniaux à remettre en état dans les prochaines années.



LA CHARRETTE

Sauvée par la volonté de Monsieur le Maire, la vieille charrette d'antan oubliée dans une cave sombre et humide, sera rapatriée dans un jardin ou dans la cour de la Mairie pour en faire une immense jardinière qui ne manquera pas d'attirer les regards.

Agrémentée de belles fleurs chatoyantes elle sera pour un temps comme une petite reine.

La réfection a été entièrement prise en charge par nos agents communaux. Malgré son âge, je parie qu'elle ravira nos yeux encore quelques années.



Retour dans le passé I...

LA VIEILLE PENDULE DE L'EGLISE SAINT-PIERRE



Oubliée depuis des décennies dans les entrailles de notre petite Eglise, et grâce à la générosité d'un administré bénévole et amoureux des objets d'antan, la vieille, *très vieille* pendule va être remise en état et toilettée. Bien sûr, elle ne nous donnera plus l'heure, mais trouvera sa place bien exposée au cœur de notre Eglise parmi ses habitants. L'initiative a été approuvée par Mr. LABADIE (Patrimoine).

« *Objets inanimés, avez-vous une âme qui s'attache à notre âme et la force d'aimer ?* ». A. de Lamartine.

Moi j'y crois, et vous ?



**Celui
que l'on
appelle :
"LE BATIMENT BLEU"**

Ce bâtiment communal est situé sur la place de

l'Horloge à Montagnac.

Les niveaux supérieurs ne sont plus utilisés depuis plusieurs années.

Le niveau 1 (rez-de-chaussée côté route de la Rabasse), est utilisé comme garage municipal.

La charpente, la toiture et le plancher du niveau 1, ont été rénovés ultérieurement afin de préserver la structure.

Les élèves en architecture du Lycée PG. De Gennes de Digne, accompagnés de leur professeur pour cette mission, nous ont proposé un projet de réhabilitation de ce bâtiment.. (Plans et descriptif).

SENSIBILISATION A LA SECURITE ROUTIERE

04.05.19

C'est l'affaire de tous les usagers de la route, qu'ils soient piétons ou utilisateurs de véhicules à moteur.

La Municipalité, l'association Artémis ainsi que les stagiaires de l'école de la route, nous ont proposé une sensibilisation de manière ludique et interactive de tous les dangers potentiels et réels à travers divers ateliers très convaincants.



et aussi, la SECURITE routière à l'école... le 06.05.19

Découvrir dès le plus jeune âge que la route n'est pas à prendre mais à partager, c'est acquérir des comportements qui permettent de se protéger des dangers de la circulation et de tenir compte des autres usagers de l'espace routier. La mise en place efficace d'une éducation à la sécurité routière suppose la convergence de pratiques scolaires et familiales qui favorisent dès l'école maternelle, la construction d'une conscience citoyenne.

L'objectif est l'apprentissage routier par les élèves, de plusieurs registres de piéton, passager ou rou-

- des compétences pour de la route ;
- des compétences trans-situation autour des règles de la route ;
- des compétences trans-situation autour des règles de la route ;
- des compétences trans-situation autour des règles de la route ;



sage des règles de sécurité. Cet apprentissage relève des compétences pour l'élève de la rue.

chaque usage de la rue et des compétences pour chaque situation de sécurité et d'appren-

COMMEMORATION DU 8 MAI 45

Le devoir de mémoire, obligation morale qui nous oblige à ne pas oublier, était bien présent en ce jour du 8 Mai dans nos deux villages unis pour l'occasion par la même pensée : « N'oublions jamais ! »



19.05.19

En concert à Montagnac-Montpezat salle la Rabassière avec un nouveau répertoire.

Nous avons eu le plaisir d'écouter une nouvelle fois la merveilleuse voix de notre maintenant très connu Michel POIREE.

LE GRYSELISIS CANTO



LA FETE DES ENFANTS LE 30.05.19 AVEC LE COMITE DES FETES DE MONTAGNAC

Quel ravissement pour tous les enfants ! L'un deux m'a dit : » C'est comme dans un grand parc d'attraction ». Merci et bravo à notre comité des fêtes pour son imagination. Ce fut une belle journée pour les grands et les petits...



**29, 30, 31 Mai et
1er et 02.06.19**

BUDO 04 : tournoi inter-clubs à Montagnac.

13.06.19 : LE PRESIDENT DE DLVA EN VISITE A MONTAGNAC-MONTPEZAT

Ce 13 Juin 2019, Monsieur JEANMET PERALTA était en visite à Montagnac-Montpezat. Le but premier était de présenter au Maire François GRECO et aux élus, le nouveau Directeur de Cabinet Monsieur.....

Mais la visite devenait plus technique car le Président était accompagné également des directeurs de service eau et assainissement et éclairage public.

C'est donc autour d'une table que le Maire ouvre les dossiers concernant les travaux en cours du chemin du Vallon (eau/ éclairage), de la réfection de l'église et du bâtiment voué à la culture et au patrimoine (écomusée de la truffe).

Bien entendu, le gros dossier de la RD111 a été largement évoqué et débattu. François GRECO a fait ressortir le problème intolérable de la gêne causée à nos administrés ainsi que la perte financière ressentie par nos commerçants car le village est ainsi « boudé » par les touristes. Il a également mis en avant l'insécurité constante de nos concitoyens qui empruntent malgré tout ce tronçon de

route départementale.

Après discussion et concertation sur les travaux et aménagements en cours, le Maire François GRECO remercie la DLVA en son Président pour les aides morales, techniques et financières qu'elle nous apporte pour les réaliser. Pour conclure cette rencontre, une visite du village s'est imposée pour dresser le constat des travaux mis en œuvre réalisés avec l'aide de la DLVA.

C'est au cours de cette séance de travail que Monsieur JEANMET PERALTA a annoncé qu'il ne serait pas candidat à la Mairie de Manosque aux élections municipales de 2020 ainsi qu'à la présidence de la DLVA.

Manosque perdra sans nul doute un bon Maire, mais nous, nous perdrons un bon Président.

Monsieur le Président et son équipe nous ont ensuite fait l'honneur de déjeuner sur place au restaurant de La Colonne.

**1ER JUILLET 2019 ENFIN !
OUVERTURE DE L'ÉPICERIE !**



La commune accueille avec bonheur Dominique une nouvelle concitoyenne pleine d'enthousiasme pour la réouverture de notre épicerie du village.

Elle est porteuse de projets pour ce petit commerce de proximité qui chacun le sait est un lieu de rencontre et de convivialité au QUOTIDIEN.

Pour cela, il faut que la population joue le jeu et contribue à faire fonctionner ce commerce indispensable pour les personnes qui ne possèdent pas de moyens pour se déplacer en dehors du village ; je fais référence à nos aînés, souvent seuls dont la mobilité est réduite, et pour qui l'épicerie du village est souvent la seule sortie quotidienne.

Le partage doit être une préoccupation permanente dans une petite communauté comme la notre :



Si nous voulons, nous pouvons ! Merci à tous.



MONTAGNAC EN FETE LE 23.06.19



Les Poètes des Hautes-Terres en partenariat avec la municipalité, nous ont présenté cette année leur 6ème édition du festival « Poésie et Chansons au Pays des Lavandes ». Ce fut un grand succès.

En soirée, le concert en hommage à Charles Aznavour a ravi nos yeux et nos oreilles tant le talent de tous ces chanteurs à textes était immense.

L'émotion était intense lorsque la salle a repris en cœur « La Bohème » de notre regretté Charles Aznavour et encore plus lorsque Jean-Pierre LAURENT a égrainé un poignant poème sur l'Arménie, poème qui raconte le parcours difficile du chanteur.

Ce fut une merveilleuse soirée . Bravo à tous !

← Jean-Marc DESMEROPIAN à la guitare.

29.06.19 LA FETE DE L'OPPIDUM

Les pessimistes disaient : « MEPHISTO à MONTAGNAC-MONTPEZAT c'est impossible ».

Pourtant le 29.06.19, à 22h00, c'est bien le groupe Méphisto qui nous a régalié de son spectacle incroyable sur la place de l'Horloge à Montagnac.

Le pari est gagné pour les organisateurs.

Les adhérents et bénévoles de l'association OPPIDUM ont travaillé en cohérence et en équipe afin de faire de cette journée, un jour de fête ; et cela a réussi. Bravo à tous. La municipalité n'est pas en reste et a apporté son soutien du mieux possible et selon ses moyens.

Dans ce partenariat , les gagnants sont sûrement les administrés de notre village, qui j'espère ont apprécié, car il y avait longtemps que l'on n'avait pas vu une place de l'Horloge avec autant de monde chantant, dansant, heureux d'assister à ce spectacle grandiose. Bravo !





L'association L'OPPIDUM n'a pas cessé de nous étonner dans le choix de ses animations de plus en plus atypiques les unes que les autres ; que nous réserve t' elle dans les prochains mois ? SURPRISE.....

Le 07.07.19 HOMMAGE A RENE FRANCOU

Cela fait un peu plus d'un an qu'il nous a quitté.

Sa famille, ses amis ainsi que la commune ont voulu lui rendre hommage.

Le premier « Souvenir René FRANCOU », organisé par Fabien RIPERT, a rassemblé quelques 120 boulistes sur la place de l'Horloge à Montagnac-Montpezat.

La finale a été remportée par Adrien PAVANELLO et Thierry JOURDAN face au duo Pasquin CRISTOFARI et Luca CIVETTINI.

René aurait aimé cette journée conviviale entre copains, unis par la même passion « La Pétanque » ...



ALSH LA RABASSIERE

L'ALSH La Rabassière est un mode d'accueil et de garde, ouvert aux enfants du RPI (écoles maternelles et primaires de 3 à 12 ans), ainsi qu'aux adolescents jusqu'à l'âge de 17 ans et aux enfants venant de l'extérieur (vacanciers et autres communes).

Il permet la prise en charge des enfants pendant les vacances scolaires et les mercredis (à l'exception des vacances de Noël).

Ouvert depuis 2014, lors de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires avec SUCCES, l'ALSH La Rabassière est aujourd'hui un centre de loisirs communal. Il n'est pas à considérer comme une simple « garderie », mais un lieu de vie et d'activités libres, un lieu de détente, de découverte, de dépense physique et de loisirs, sous la responsabilité de professionnels qualifiés, (personnel communal et personnels extérieurs formés et diplômés).

Il permet aux familles de trouver des solutions d'accueil de qualité pour leurs enfants sur l'ensemble des temps libérés en dehors de l'école, et est ainsi un outil important d'aide à la conciliation de leurs vies familiales et professionnelles.



Le bivouac à Ginasservis en pleine nature

ETE 2019
ETE 2019
ETE 2019
ETE 2019



SALUT LES COPAINS !



LE DEBARQUEMENT EN PROVENCE l'autre débarquement souvent oublié...

75 ans déjà...

« Le débarquement du 6 juin masque celui du 15 août dans la mémoire collective, ce 70^e anniversaire de la Libération a permis de le vérifier. Or, s'il n'est que second par sa date et les moyens employés, le débarquement en Provence n'en est pas pour autant secondaire. Les deux opérations ont été conçues conjointement par les états-majors alliés. Celle de Méditerranée – « Anvil » (« enclume », en anglais) – aurait dû avoir lieu en même temps qu'« Overlord ». Elle a été décalée par manque de péniches de débarquement et pour ne pas ponctionner les fronts italiens avant la prise de Rome. Mais les Américains l'ont maintenue, contre l'avis des Anglais. Elle est essentielle pour le général de Gaulle comme pour la population et les résistants, massivement mobilisés depuis le 6 juin et qui paient un lourd tribut – des milliers de morts entre juin et août, dont près de 400 dans les seuls départements provençaux entre le 6 et le 17 juin –, alors qu'en Normandie les Alliés piétinent.

850 NAVIRES DE GUERRE

L'armée allemande s'y attendait. Les attaques aériennes qui se multiplient font comprendre vers le 10 août que le débarquement aura lieu à l'est du Rhône. Des convois sont repérés. La flotte nécessaire pour « Dragoon » (le nouveau nom d'« Anvil »), la plus importante jamais rassemblée en Méditerranée, comprend 2 200 bâtiments, dont 850 navires de guerre, à 98 % américains et anglais. Partis d'Afrique du Nord, de Corse, d'Italie du Sud, ils doivent parcourir une distance bien supérieure à celle d'« Overlord ». Ils sont signalés dans la nuit du 14 au 15 août au sud de Toulon. La veille, la population du port – celle qui reste, tant il a été bombardé – a reçu l'ordre de l'évacuer.

Le littoral provençal est tenu par la XIX^e Armée allemande, dont les forces – blindés et artillerie notamment – ont été ponctionnées pour la bataille de Normandie. L'ensemble, qui ne dispose pas d'unités de réserve, est composé de troupes de valeurs inégales, avec de nombreux « allogènes » (ex-Soviétiques, Polonais, etc.) jugés peu fiables. Mais, à Toulon et à Marseille, plus d'une vingtaine de milliers d'hommes sont concentrés avec ordre de tenir. Le « mur de la Méditerranée » n'est pas terminé, mais le feld-maréchal Rommel l'a fait renforcer. Cependant, les Alliés ont la maîtrise absolue de la mer et de l'air.

ACCÉDER AU PLUS VITE À LA RN 7

La zone de débarquement se trouve entre Bormes et Saint-Raphaël, dans le Var, sur le littoral accidenté et peu favorable des massifs des Maures et de l'Estérel. Pourquoi ce choix ? D'abord pour échapper à l'artillerie allemande retranchée à Toulon, ensuite, pour accéder au plus vite à la RN 7, l'axe majeur qui permet d'atteindre la vallée du Rhône. C'est cet objectif que vise l'opération aéroportée qui se déroule, à l'aube du 15 août, dans la vallée de l'Argens. Plus de 7 000 hommes, Anglo-Canadiens et surtout Américains, 200 Jeep et autant de canons y sont parachutés ou déposés par des planeurs autour de La Motte, près de Draguignan, dans un secteur dégagé par les Forces françaises de l'intérieur (FFI). Bien qu'un quart des parachutistes aient été largués trop loin et malgré la résistance rencontrée autour du Muy, où stationne une unité de chars, la 1st Airborne Task Force (1st ABTF) du général Robert T. Frederick parvient à contrôler le secteur.



Dans la nuit, des commandos français chargés de sécuriser les deux ailes de la zone avaient été largués. A l'ouest, les commandos d'Afrique neutralisent la batterie du cap Nègre avant d'affronter les défenses avancées allemandes proches d'Hyères. En revanche, à l'est, à la frontière entre le Var et les Alpes-Maritimes, le Groupe naval d'assaut échoue en atterrissant dans un champ de mines.

Après un bombardement aérien, puis naval, intense, le débarquement commence à 8 heures du matin, ce 15 août. Il est dirigé par le général Truscott et le général Patch, commandant respectivement le 6^e Corps d'armée et la VII^e Armée américains. La première vague d'assaut est répartie en trois secteurs : Alpha à l'ouest (Ramatuelle-Cavalaire) pour la 3^e division d'infanterie (DI), Delta au centre (Sainte-Maxime) pour la 45^e DI et Camel à l'est (Saint-Raphaël) pour la 36^e DI.

LE 16, FRÉJUS TOMBE

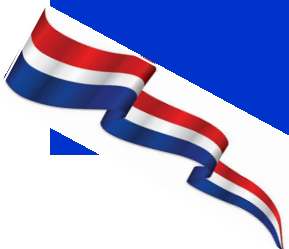
Les défenses allemandes sont rapidement submergées, sauf sur la plage de Fréjus-Saint-Raphaël, où le débarquement s'avère impossible et est détourné vers Le Dramont et Agay. Partout ailleurs, les résultats dépassent les espérances. Le 15 au soir, les Américains tiennent deux zones, l'une couvre l'Estérel, l'autre enjambe les Maures et rejoint le secteur de la 1st ABTF. Les pertes (tués, blessés, disparus) sont estimées à moins d'un millier d'hommes. Le 16, Fréjus tombe, tandis que FFI et gendarmes libèrent, seuls, Draguignan, la préfecture du Var et le siège de l'état-major du 62^e Corps d'armée allemand, qui se trouve isolé. Les blindés du colonel Sudre (1^{re} DB), débarqués à Sainte-Maxime, sont aussitôt dirigés au-delà des Maures et s'emparent du Luc le 17. Les premiers éléments de l'Armée B du général de Lattre de Tassigny, arrivés le 16 à Cavalaire-Cogolin, vont aussitôt relayer les Américains sur le Gapeau, à la lisière du camp retranché de Toulon. Au 20 août, les troupes libératrices ont fait 14 000 prisonniers. Il y en a trois fois plus le 24 août. A cette date, 190 000 hommes et 41 000 véhicules ont été débarqués. Le 18, la XIX^e armée allemande reçoit l'ordre de se replier sur une ligne Sens-Dijon-Suisse.

En dépit de contre-attaques retardatrices (Draguignan, Barjols, Arles, Apt, etc.), les prévisions de progression sont pulvérisées. La 3^e DI suit la RN 7, libère Aix-en-Provence le 21, avant de pousser sur Salon, Arles et Avignon. La 45^e ferraille le long de la Durance. La 36^e est dirigée vers Sisteron et Grenoble. Elle est précédée par la Task Force Butler, qui, après avoir aidé à la libération de Digne et de Gap, est rabattue vers la vallée du Rhône. Les blindés allemands y livrent un combat d'arrière-garde pour protéger le repli.

500 KM EN DEUX SEMAINES

Les affrontements les plus âpres ont lieu dans la Drôme, entre Montélimar et Valence, du 20 au 28 août, alors que les colonnes en retraite, harcelées par les FFI et les avant-gardes américaines, tentent d'échapper à l'aviation alliée qui écrase 2 000 véhicules et 300 pièces d'artillerie. Valence est libérée le 31 août et Lyon le 3 septembre, avec soixante-dix jours d'avance par rapport aux prévisions. La VII^e Armée américaine a parcouru 500 km en deux semaines. En revanche, à l'est, la 1st ABTF, qui doit assurer la protection du corps expéditionnaire, laisse libérer Nice par la Résistance alors que les Allemands se replient sur la frontière italienne, d'où ils ne seront délogés qu'en avril 1945.

Entre-temps, Toulon et Marseille sont le théâtre des plus rudes batailles de cette campagne. Les garnisons allemandes, qui ont ordre de tenir jusqu'au bout, s'appuient sur un réseau de batteries et de fortifications redoutable. Leur conquête est confiée aux unités de l'Armée B, la 1^{re} division française libre (DFL), la 3^e division d'infanterie algérienne (DIA) et la 9^e division d'infanterie coloniale (DIC)



les blindés de la 1^{re} DB. Le 19, la bataille de Toulon commence. Elle va durer une semaine. Alors que la 1^{re} DFL et la 9^e DIC sont lancées dans un assaut frontal à partir d'Hyères et des Solliès (du 20 au 23 août), les spahis de la 3^e DIA, guidés par les FFI, s'infiltrèrent par le nord. Le 23, les libérateurs rejoignent les résistants qui font le coup de feu au centre-ville depuis le 21. Reste à réduire l'arsenal et les nombreux forts : les combats feront rage encore trois jours.

UNE POPULATION ENTHOUSIASTE

Le coup d'audace est la conquête simultanée de Marseille. Le général de Monsabert, qui décide de pousser sans attendre la relève, s'appuie sur les tabors marocains et les tirailleurs algériens. Précédés par la 1^{re} DB, ces hommes démantèlent la ligne de défense édifiée à la périphérie, notamment le verrou d'Aubagne, enlevé le 21. Les faubourgs de Marseille sont atteints le 22. Le lendemain, les tirailleurs du colonel Chappuis et les blindés parviennent au milieu d'une population enthousiaste, jusqu'à la préfecture que la Résistance contrôle depuis deux jours. Raymond Aubrac, le commissaire de la République, y arrive le 24. La ville n'est pas encore libérée. Le général Schaeffer, commandant la place, refuse de capituler. Il faut s'emparer des positions une à une, Notre-Dame-de-la-Garde le 25, le parc Borély le 26, le fort Saint-Nicolas et le cap Janet le 27, etc., jusqu'à ce qu'il rende les armes le 28 au matin, en même temps que son homologue toulonnais, l'amiral Ruhfus, retranché dans la presqu'île de Saint-Mandrier.

Près de 10 000 Allemands sont morts dans la conquête des deux ports et 35 000 ont été faits prisonniers. Les pertes de l'Armée B s'élèvent à 4 000 tués ou blessés. Mais Toulon et Marseille ont été libérées bien avant les J + 20 et + 40 prévus. Moins d'un mois après le débarquement du 15 août, les hommes de Leclerc (2^e DB) rejoignent en Bourgogne ceux du général de Lattre. Malgré le minage des quais par les Allemands, les ports de la région de Marseille accueillent leurs premiers bateaux le 15 septembre. C'est parce qu'ils jugeaient leur contrôle indispensable à l'approvisionnement de leur armée en hommes, en matériel et en carburant que les Américains ont maintenu le projet de débarquement en Provence, dont la réussite a été totale mais l'importance mésestimée. Ce qui est faire peu justice à un épisode majeur de la libération de la France et de l'Europe ».

Extrait : Le Monde par Jean-Pierre GUILLON.

LIBERATION DU CANTON DE RIEZ LE 18 AOUT 1944.

DIGNE-RIEZ-ORAISSON :

La ligne bleue atteinte, le général TRUSCOTT commandant le 6ème corps d'armée américain, donne l'ordre de s'emparer des voies de communication afin de bloquer une possible intervention de la 17ème division allemande de montagne sur les flancs EST de l'opération DRAGOON.

LE 18 AOUT 1944...

Le groupement BUTLER s'organise au MUY. Il doit le même jour aider les fantassins de la 3ème DI US aux prises aux alentours de DRAGUIGNAN avec les derniers éléments du général NEULING.

*Avant la tombée de la nuit, sans avoir rencontré de résistance, **RIEZ**, à environ 70 kms, est **LIBERE**.*



LE 19 AOUT 1944...

A RIEZ, ancien Evêché, le groupement se scinde en deux éléments.

L'un par PUIMOISSON et MEZEL, emprunte la vallée d'ASSE, rejoint la route NAPOLEON à CHATEAUREDON, et fonce sur DIGNE après avoir passé le Col de l'ORME.

L'autre par VALENSOLE, rejoint la vallée de la DURANCE et ORAISON.

Ce dernier livre combat à un réduit de défense installé à MALIJAI. Une pointe sera poussée par la vallée de la BLEONE vers DIGNE pour aider le premier élément.

Les 600 hommes de la garnison allemande de DIGNE, se rendent sans histoire. Le général SCHUBERTH, chef de la feldkommandantur est fait prisonnier.

Le lendemain, les américains repartiront pour SISTERON...

**Inauguré par le
Général DE GAULLE
le 15.08.64 à
SAINT-TROPEZ (Var).**





Ministère de la Justice
www.justice.gouv.fr

Conciliateurs
Huissiers
Notaires
Avocats
Juristes

Droit des étrangers
Droit du travail
Droit de la famille
Droit de la consommation
Tutelle
Droit locatif
Troubles du voisinage
Victimes
Droit des enfants

FORUM

D'ACCES AU DROIT

SAMEDI 05 OCT 2019

MANOSQUE - SALLE OSCO MANOSCO - 9h30-12h / 13h30-16h

Besoin d'un conseil, d'une information juridique ? Des professionnels sont à votre écoute

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE




Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA JUSTICE
www.justice.gouv.fr

FORUM

D'ACCES AU DROIT

SAMEDI 05 OCT 2019

MANOSQUE - SALLE OSCO MANOSCO - 9h30-12h / 13h30-16h

Besoin d'un conseil, d'une information juridique ?
Des professionnels sont à votre écoute

AVOCATS
JURISTES
NOTAIRES
CONCILIEATEURS
HUISSIERS

Droit des étrangers
Droit du travail
Droit de la famille
Droit de la consommation
Droit des enfants
Droit locatif
Troubles du voisinage
Tutelle
Victimes
Litiges avec l'administration

Entrée libre et gratuite



+ D'INFOS

www.cdad04.fr
accueil@cdad04.fr

04 92 36 69 20



UNE JOURNÉE D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES

organisée par le Conseil Départemental de l'Accès au Droit
des Alpes de Haute-Provence

Vous avez un litige ?



Contrat



Avec un
particulier



Consommation



immobilier

Vous êtes victime d'une infraction pénale ?



Vous recherchez des renseignements sur :



le divorce



la garde
d'enfants



les mesures
de tutelle

**Rencontrez gratuitement les partenaires du CDAD 04
pour répondre à vos questions :**

avocats, notaires, huissiers,
juristes, conciliateurs,
délégué du Défenseur des droits.

HELICOPTERE : vols à très basse altitude.

POURQUOI ?

Diagnostic par hélicoptère des réseaux électriques de la Commune.

Afin d'entretenir et de moderniser les réseaux de distribution d'électricité, ENEDIS investit chaque année pour organiser la visite préventive d'un tiers environ du réseau électrique aérien 20000 volts. Le programme 2019, concerne 1400 kilomètres de lignes, dont certains sont situés sur le territoire de notre commune.

Ces survols ont pour objectif de détecter et localiser les équipements présentant des défaillances ou des signes d'usure qui justifient leur remplacement :

poteaux endommagés, isolateurs cassés, lignes avec des brins coupés, supports déformés, analyser la végétation de part et d'autres des supports afin d'établir des plans d'élagage.



Le résultat de l'inspection permet aux équipes ENEDIS d'établir un diagnostic précis et de programmer en conséquence les interventions qui permettront d'anticiper des opérations

de maintenance. Les clients bénéficieront par conséquent d'une meilleure qualité d'acheminement de l'électricité en évitant des pannes latentes.

ENEDIS a confié ce diagnostic des lignes à la société JET SYSTEMS, qui va intervenir entre le 23 septembre 2019 et le 14 octobre 2019.

La société dispose bien entendu de toutes les autorisations nécessaires pour que leur mission se déroule dans les meilleures conditions de sécurité. L'hélicoptère utilisé est :

- Hugues 500 immatriculé F-GZGM de couleur noire.

DLVA

Les documents suivants trop volumineux pour être insérés à LA LETTRE DU MAIRE, sont à la disposition du public sur demande au secrétariat de la Mairie ou sur le site internet de la commune.

- **RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE.**
- **SPANC : SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (2018).**
- **RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF.**
- **M14 : COMPTE ADMINISTRATIF (BUDJET 2018).**
- **RAPPORT D'ACTIVITE DLVA 2018.**



ELECTIONS MUNICIPALES 2020

***REPertoire ELECTORAL UNIQUE* -**
Vérifiez que vous êtes bien inscrits - (es)
pour les prochaines élections.

A la suite de la mise en place du répertoire électoral unique (REU) en Janvier 2019, vous pouvez désormais accéder à votre situation électorale directement en ligne, à l'adresse :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/service-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Ce télé-service vous permet notamment de vérifier la validité de votre inscription sur les listes électorales et d'avoir confirmation de l'adresse de votre bureau de vote. Cette vérification vous permettra, le cas échéant, de corriger d'éventuelles erreurs ou omissions qui auraient pu vous empêcher de voter lors des prochaines élections municipales en mars 2020. Si besoin, vous pourrez formuler une demande d'inscription sur les listes électorales via le site ou prendre contact avec votre mairie.

RECENSEMENT 2020 ...



Le recensement 2020 : est-il obligatoire ?

« Est-il obligatoire de répondre à un questionnaire de recensement ? Quels sont les risques si on refuse ?

Le recensement de la population française par [l'Insee](#) aura lieu en début d'année 2020 dans différentes parties du territoire. Plusieurs millions de français reçoivent une feuille de logement ainsi qu'un bulletin individuel à leur domicile. Ces documents leur demandent notamment de renseigner leur âge, leur niveau d'étude ou le degré de confort de leur logement. Si ces questionnaires de recensement peuvent parfois déranger certains habitants ayant le sentiment d'être « fichés », la législation leur impose néanmoins d'y répondre.

Réponses fausses ou inexactes :

La loi mentionne en outre que les réponses transmises doivent être renseignées avec exactitude.

Sanction :

En cas de refus de répondre, vous recevrez une mise en demeure adressée par votre mairie en lettre recommandée. En cas de refus persistant ou de réponse sciemment inexacte à des questions ayant trait à la vie personnelle et familiale, l'article 7 de la loi du 7 juin 1957 prévoit que vous pouvez être sanctionné d'une amende de 38 euros. Une procédure de sanction qui semble toutefois n'être que très rarement mise en oeuvre en pratique.

Dates limites et délais :

La législation impose également aux déclarants de répondre dans certains délais. Pour le recensement ayant lieu en 2020, les envois des formulaires ont lieu courant janvier.

Le recensement de la population commence vers la mi-janvier, le passage d'un agent recenseur étant annoncé par courrier (ou affichage) quelques jours avant sa venue.

Les personnes recensées ont plusieurs semaines pour répondre, avec des dates butoirs à respecter. En 2020, les dates limites de réponse sont fixées comme suit :

Du 15 JANVIER 2020 au 14 FEVRIER 2020

Répondre sur Internet :

Il est possible de répondre au questionnaire sur internet via le site le-recensement-et-moi.fr, vos identifiants de connexion figurant sur la notice remise par l'agent recenseur.

Faux agents et escroquerie :

Lors des campagnes de recensement, l'Insee met en garde contre des usurpateurs d'identité se faisant passer pour des agents de l'Insee à des fins commerciales ou en vue de s'introduire au domicile des particuliers. Il est ainsi rappelé :

- que la visite d'un agent est toujours précédée d'un courrier reçu au domicile de la personne recensée ;
- que les agents recenseurs qui se présentent au domicile des particuliers doivent présenter une carte officielle ».



Nos amis les bêtes...

Tina, petite chienne de 14 ans, aveugle, s'était échappée de son foyer depuis trois jours.

Malgré les recherches des personnes de bonne volonté, elle restait introuvable.



Sur le Chemin de la Rabasse, des personnes qui passaient par là ont entendu des gémissements en provenance des buissons dans le fossé. Le Maire informé se rend sur place immédiatement. Les gémissements se font insistants. Sûr, c'était la chienne !

Tina avait roulé en contrebas de la route au milieu des ronces, impossible de l'atteindre.

Le maire, François Greco, décide de faire appel au SDIS. Nos bienveillants sapeurs pompiers ne tardent pas à arriver et se mettent au travail pour débroussailler à la tronçonneuse l'espace qui les sépare de Tina. La voilà la petite Tina, tremblante de peur et de froid, amaigrie et assoiffée, blottie dans les bras de son sauveur.

Monique, la patronne de Tina, que nous avons prévenu, arrive à ce moment là. Emue, les larmes aux yeux, elle remercie chaleureusement les pompiers dont le dévouement et la bravoure n'est plus à démontrer.

Tina est sauvée, mais elle a besoin de beaucoup de soins. Agée, trois jours sans boire et sans manger, Tina ne survivra pas.

Tina est sauvée, mais elle a besoin de beaucoup de soins. Agée, trois jours sans boire et sans manger, Tina ne survivra pas.

Comme chaque été, des dizaines de milliers de familles dénuées du sens des responsabilités abandonnent leur chien pour aller se faire bronzer tranquillement.

Si des campagnes comme celle de 30 millions d'amis ou de la SPA luttent contre ce fléau, malheureusement il y aura encore cette année des âmes en peine sur le bord de la route.

**REVIENS ME
CHERCHER !
MOI, JE T'AIME
TANT !**



**OUVERTURE DU
MARCHÉ AUX
TRUFFES**

Le 17.11.19

**NOËL DES
ENFANTS en RPI**

Cette année la
fête se passe à
la salle

polyvalente
d'Allemagne

Le 14.12.19

**DISTRIBUTION
DES COLIS
AUX ANCIENS**

Le 19.12.19

**REPAS DES
ANCIENS**

Le 04.01.20

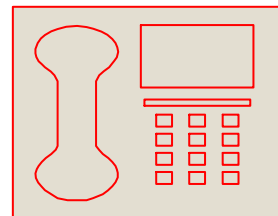
À 12h30

**FILM POUR
LES ANCIENS**

Le 05.01.20

À 15h00

NUMEROS UTILES



MAIRIE 0492775365

ECOLE 0492775069

AGENCE POSTALE COMMUNALE 0492725198

CRECHE 0492775014

SAMU 15

POMPIERS 18

GENDARMERIE RIEZ 0492778516

PHARMACIE RIEZ 0492778026

POSTE RIEZ 0492777950

HOPITAL RIEZ 0492701000

TAXI 0613383913

VETERINAIRES de garde 0890100411

**LES VŒUX DU
MAIRE**

Le 04.01.19

À 17h30

**Après le repas
des anciens à
la Rabassière.**

**Tout le monde
est**

**invité à
prendre le
verre de
l'amitié.**

**SAINT-ANTOINE
le 19.01.20**



Le Maire informe après consultation du Prêtre de la Paroisse : pour raison de sécurité, si les travaux de l'Eglise ont débutés, la messe sera certainement déplacée. Le lieu sera communiqué ultérieurement.



La lettre du Maire est distribuée dans toutes les boîtes à lettres.

Mais une défection est toujours possible.

Elle reste cependant disponible sur votre demande à la mairie et figure dans le site internet de la commune.